

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : BILAN DES ACQUISITIONS, CESSIONS ET ÉCHANGES FONCIERS POUR L'ANNÉE 2025 (3.1)

L'an deux mille vingt-six, le 05 octobre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
 Nombre de conseillers présents : 27
 Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **28 septembre 2026**
 Date d'affichage de la convocation : **28 septembre 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, COSSARD, BOUILLOT, PONTILLE, GERVIER, VUILLIOT, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs ROBBEZ, CADOUX, MORENO, SIGAUD, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoirs :

Mme LUZZI donne pouvoir à M. CADOUX,
 M. LEVITRE donne pouvoir à Mme COURT,
 M. LOUHACHI donne pouvoir à Mme GIET,
 M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à M. DUNAND,
 M. PUGNET donne pouvoir à M. ROBBEZ,
 M. GALOYER donne pouvoir à Mme BOUILLOT.
 Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1 alinéa 3,

VU le budget communal et ses annexes,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit être informé annuellement de la politique foncière menée par la Commune et qu'il est appelé à délibérer sur le bilan des acquisitions, cessions et échanges immobiliers réalisés au cours de l'exercice 2025.

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **PREND ACTE** du bilan des acquisitions, cessions et échanges pour l'année 2025 :

ACQUISITIONS			
DÉSIGNATION DU BIEN	VENDEUR	PRIX (en €)	DATE DE L'ACTE
Lieu-dit « Les Fourches » Parcelle AB 156	ASL LES FONTAINES	1,00	07 janvier 2025

22 rue du Mont-Blanc Parcelles AI 299 – AI 781	ÉTAT FRANCAIS	280 000,00	13 mai 2025
Lieu-dit « Le Pré Bailly » Parcelle AL 107	ASL LE RICHELIEU	1,00	21 mai 2025
Lieu-dit «Grand Chauvilly» Parcelle BC 83	Mme CAZAJOUS M. ROUSSEAU	284,00	21 mai 2025
Lieu-dit « Pitegny » Parcelle AY 618	Mme LIEDE M. NATER	6,00	29 juillet 2025
Lieu-dit « Les Hutains » Parcelle C 591	M. DE VOS	122,00	08 septembre 2025
Lieu-dit « Chauvilly » Parcelle AX 209	M. PELICHET	278,00	14 novembre 2025
Lieu-dit « Péroset » Parcelles AD 09 – AD 10	Mme LOUP M. LOUP	1 121 432,00	14 novembre 2025
221, rue du Commerce Parcelles AI93, AI94, AI97, AI592	Consorts EMERY	676 000,00	30 décembre 2025

La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 06 octobre 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 09 octobre 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 09 octobre 2026.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20261006-2026_134_DEL-DE